



DEROULEMENT DU CONCOURS

LE CONCOURS SE DEROULE EN QUATRE PHASES:

1^{ère} PHASE : EXAMEN DES DOSSIERS MEDICAUX

2^e PHASE: SELECTION VIDEO

3^e ET 4^e PHASES A LAUSANNE : SELECTION (5 JOURS), FINALE (1 JOUR), NETWORKING FORUM (UNE DEMI-JOURNEE).

1^E PHASE : EXAMEN DES DOSSIERS MEDICAUX

Chaque candidat/e doit soumettre un dossier médical complet avant le **30 septembre 2016** en le téléchargeant dans son dossier d'inscription en ligne.

Seuls les dossiers médicaux envoyés de cette manière seront acceptés.

Le dossier médical doit contenir tous les éléments demandés ci-dessous. Ces documents sont disponibles sur le site internet du Prix de Lausanne à l'adresse:

www.registrations.prixdelausanne.org

- Diagramme courbe de croissance
- Questionnaire de santé
- Questionnaire de comportement alimentaire

En cas de doute au sujet de l'état général de santé et de la condition physique d'un/e candidat/e avant la sélection vidéo, le médecin conseil du Prix de Lausanne a la compétence d'autoriser ce/te candidat/e à y participer ou non.

2^E PHASE : SELECTION VIDEO

Chaque candidat/e doit s'inscrire sur le site internet du Prix de Lausanne (www.prixdelausanne.org) et soumettre un fichier vidéo (un/e seul/e candidat/e par fichier vidéo) montrant son **travail en studio, en danse classique (exercices) et en danse contemporaine (enchaînement ou variation)**.

Le fichier vidéo doit contenir tous les éléments demandés ci-dessous. A défaut, le/la candidat/e peut être exclu/e par le jury de sélection.

1. Format

- Seuls les fichiers vidéo sont acceptés. Si vous ne parvenez pas à télécharger un fichier vidéo, veuillez s.v.p. contacter regISTRATION@prixdelausanne.org
- Le nom complet du/de la candidat/e doit être inclus dans le nom du fichier vidéo.



- L'évaluation par le jury se faisant de manière anonyme, le nom du/de la candidat/e ne doit pas apparaître dans la vidéo elle-même.
- La qualité de l'image et du son doit être contrôlée avant le téléchargement.
 - L'usage d'un trépied est vivement recommandé.
 - **La caméra doit être positionnée sous un angle qui montre la danseuse ou le danseur au mieux (Il est recommandé de filmer la barre en diagonale et le milieu de face). Se référer aux exemples sur notre site internet.**
 - Le son **ne doit pas être enregistré séparément** et édité sur la vidéo. Aucune voix de professeur ne doit être entendue.
 - Il est déconseillé de filmer le/la danseur/euse en face d'une fenêtre pendant la journée.
 - Il est conseillé d'allumer les lumières dans le studio.
 - Le tournage doit se faire en une seule séance et non au cours de plusieurs jours/semaines.

2. Contenu du fichier vidéo

Le fichier vidéo doit **durer environ 15 minutes** et donner une bonne idée non seulement des capacités musicales et techniques du/de la candidat/e, mais également de ses capacités d'expression artistique. Il doit montrer le corps entier du début à la fin et inclure les trois séquences suivantes:

2.1. Travail à la barre, 5 minutes au maximum

Un seul côté (le même côté pour tous les exercices du travail à la barre)

Cette partie commence par **un échauffement pieds nus** en première position, le/la candidat/e **dos à la barre** pour mettre en évidence la structure des pieds. La suite de la barre se fait en demi-pointes. Se référer à l'exemple sur notre site internet.

Après l'échauffement, le/la candidat/e montre un travail à la barre comprenant les exercices suivants : pliés, tendus, adage (y compris battements lents et/ou développés), grands battements.

2.2. Milieu

- un enchaînement de pirouettes avec pirouettes en-dehors et en-dedans (en demi-pointes)
- un adage (en demi-pointes)
- des enchaînements allegro :
 - petits sauts et batterie (en demi-pointes)
 - exercices de sauts comportant des assemblés, des jetés, des sissonnes, etc. (en demi-pointes)
 - tours en l'air à droite et à gauche (garçons)
- travail sur pointes (filles) :
 - échauffement échappés retirés, doubles pirouettes en-dehors et en-dedans sur pointe
- un grand allegro – l'enchaînement doit durer de 32 à 64 mesures de musique :
 - les filles doivent être sur pointes (pas de demi-pointes). L'enchaînement doit comprendre une diagonale de pirouettes.
 - l'enchaînement des garçons doit montrer des cabrioles, des entrechats six et des doubles tours en l'air.

2.3. Un enchaînement contemporain ou une variation contemporaine (2 minutes au maximum) ne faisant **pas** partie des variations du Prix de Lausanne.

Cet enchaînement doit montrer la capacité à bouger différemment qu'en danse classique. Sans cet enchaînement ou variation contemporaine, le fichier vidéo ne sera pas pris en considération. Des extraits de spectacles ne sont pas acceptés.



3. Tenue pour la sélection vidéo

Si l'arrière-fond est sombre, les candidat/e/s devront porter une tenue de couleur claire afin que les lignes du corps et les pas soient bien visibles. Par exemple, lors du tournage, il ne faut pas porter un justaucorps blanc si le fond de l'image est lui-même blanc, de même pour un justaucorps noir sur un fond noir.

3.1. Barre et milieu

Garçons : collants foncés unis et T-shirt moulant uni – **pas de jambières ni de T-shirt flottant**
Filles : collants blancs ou roses et justaucorps uni sans manche – **pas de jupe, ni de tutu de répétition, ni jambières, ni T-shirt flottant**

3.2. Contemporain – enchaînement ou variation

Filles et garçons : pieds nus, demi-pointes ou avec des nu-pieds (pour protéger la plante du pied)

4. Délais d'inscription

4.1. Inscription à la sélection vidéo

Les documents médicaux doivent parvenir au Prix de Lausanne avant le **30 septembre 2016**. Les documents d'inscription et les frais d'inscriptions de 150 (cent cinquante) francs suisses doivent **parvenir** au Prix de Lausanne avant le **30 septembre 2016** également.

Le fichier vidéo doit parvenir au Prix de Lausanne avant le **23 octobre 2016**.

Aucun/e candidat/e dont le fichier vidéo, les documents d'inscription, le paiement de la finance d'inscription ou les documents médicaux arrivent après les délais ne pourra participer à la sélection vidéo.

Le jury des sélections vidéo choisira un **maximum de 80 candidat/e/s**. Ses décisions sont irrévocables. **Les candidat/e/s sélectionné/e/s en seront informé/e/s au plus tard le 2 novembre 2016**. Ils/elles seront autoriséé/e/s à participer à la suite du concours (i.e. 3^e et 4^e phases) qui se déroulera à Lausanne **du dimanche 29 janvier au dimanche matin 5 février 2017**.

4.2. Inscription aux 3^e et 4^e phases (sélection, finale et Networking Forum)

Pour les candidats sélectionnés, les seconds documents d'inscription et le frais d'inscription de 150 (cent cinquante) francs suisses doivent **parvenir** au Prix de Lausanne au plus tard le **30 novembre 2016**.

3^e PHASE – SELECTION

Les participant/e/s doivent se présenter au Théâtre de Beaulieu à Lausanne le **dimanche 29 janvier**. L'heure exacte sera communiquée après la sélection vidéo.

1. Présentation au jury sur cinq jours

Les candidat/e/s sont réparti/e/s en 4 groupes selon leur âge et sexe.



De lundi à jeudi

Le jury observe les candidat/e/s puis leur attribue des notes dans des cours classiques et contemporains. Un enchaînement est enseigné à la fin des derniers cours classiques et contemporains.

Le vendredi

Le jury attribue des notes aux candidat/e/s lors de la présentation de leur variation classique et de leur variation contemporaine sur scène et en public.

A l'issue de la journée, le jury délibère en tenant compte des résultats des cinq jours et sélectionne un maximum de 20 candidat/e/s pour la finale.

Le jury peut à tout moment exiger le retrait d'un/e candidat/e dont le niveau technique et/ou physique est jugé insuffisant.

2. Leçons, sessions de coaching et entretiens

Pendant le concours à Lausanne, les candidat/e/s

- suivent tous les jours une leçon de ballet;
- suivent des cours de danse contemporaine;
- travaillent leur variation classique et leur variation contemporaine avec un coach officiel du Prix de Lausanne.

Les candidat/e/s non sélectionné/e/s pour la finale peuvent participer

- à un entretien individuel avec un membre du jury;
- à une leçon de ballet/audition le matin de la finale où ils/elles auront l'occasion d'être vu/e/s par des directeurs/trices d'écoles et de compagnies partenaires du Prix de Lausanne;
- à un éventuel entretien individuel (Networking Forum), le jour suivant la finale, avec les directeurs/trices des écoles et compagnies partenaires du Prix de Lausanne qui souhaiteraient leur proposer une place dans leur école ou dans leur compagnie (les parents et/ou les enseignants accompagnants sont bienvenus à cet entretien). Les entretiens ne sont organisés par le Prix de Lausanne que pour les écoles et compagnies partenaires du Prix.

Les finalistes n'ayant pas gagné de bourse d'étude ou d'apprentissage peuvent participer

- à un éventuel entretien individuel (Networking Forum), le jour suivant la finale, avec les directeurs/trices des écoles et compagnies partenaires du Prix de Lausanne qui souhaiteraient leur proposer une place dans leur école ou dans leur compagnie (les parents et/ou les enseignants accompagnants sont bienvenus à cet entretien). Les entretiens ne sont organisés par le Prix de Lausanne que pour les écoles et compagnies partenaires du Prix.

3. Tenue pendant le concours à Lausanne

1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Leçons et sessions de coaching de danse classique :

- Filles: justaucorps sans manches et collants roses, demi-pointes et pointes (avec rubans) (pas de bijoux ou décorations). Les tutus de répétition sont autorisés pour le coaching et les répétitions des variations classiques. Les jupes sont autorisées si nécessaires pour le coaching et les répétitions des variations contemporaines. Les dossards doivent être portés devant et derrière.
- Garçons: T-shirt moulant uni blanc ou justaucorps blanc et collants noirs, chaussettes **blanches** et demi-pointes **blanches**. Les dossards doivent être portés devant et derrière. Se référer à l'exemple sur notre site internet.



Leçons et sessions de coaching de ballet contemporain :

- Filles: collants noirs longs sans pieds et justaucorps. Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est autorisé mais pas obligatoire. Prévoir aussi des demi-pointes et des chaussettes. Coiffure: chignon ou queue de cheval. Pas de bijoux ou décorations. Les dossards doivent être portés devant et derrière.
- Garçons: collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant. Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est autorisé mais pas obligatoire. Prévoir aussi des demi-pointes et des chaussettes. Les dossards doivent être portés devant et derrière.
- Il est recommandé de coudre les dossards de manière superficielle sur les tenues pour les cours de ballet contemporain (pour éviter les blessures que pourraient engendrer les épingles s'il est demandé de rouler sur le sol)

5^e jour et finale (vendredi, samedi)

Variation classique : costume au choix des candidat/e/s selon la variation choisie. Un costume simple, approprié à la variation est recommandé. Les candidat/e/s sont évalués sur leur potentiel, et non sur leur costume.

Variation contemporaine : Les costumes pour les variations contemporaines seront similaires à ceux portés par les artistes des vidéos officielles des variations pour le Prix 2017.

4^e PHASE – FINALE

Samedi

Le jury attribue des notes aux finalistes lors de la présentation de leur variation classique et de leur variation contemporaine sur scène et en public.

Le jury délibère ensuite et sélectionne les lauréat/e/s du Prix de Lausanne.



VARIATIONS

Avant de participer à la partie du concours se déroulant à Lausanne, les candidat/e/s sélectionné/e/s sur fichier vidéo doivent préparer deux solos :

1. Variation classique (variations différentes pour chaque groupe d'âge)

Les fichiers de musique des variations classiques seront disponibles en téléchargement sur le site internet du Prix de Lausanne. Aucune autre musique ne sera acceptée.

Les candidat/e/s âgé/e/s de 15 et 16 ans (né/e/s entre le 1er février 2000 et le 31 décembre 2001) doivent choisir l'une des variations classiques suivantes. Ils/elles peuvent présenter la version de leur choix. Il est toutefois recommandé de choisir une version du répertoire d'une compagnie de ballet internationalement reconnue afin d'assurer que le niveau technique et le style soient adéquats.

FILLES 15 ET 16 ANS

Giselle

Variation du pas-de-deux des Vendangeurs, 1^{er} acte

Le Lac des Cygnes

1^{ère} variation du pas-de-trois, 1^{er} acte

Don Quichotte

Cupid from the dream

Le Corsaire

Odalisque Pas de trois – 2^{ème} variation

La Bayadère

1^{ère} variation soliste du 2^e ou du 3^e acte
(Le Royaume des Ombres)

La Bayadère

2^e variation soliste du 2^e ou du 3^e acte
(Le Royaume des Ombres)

La Bayadère

3^e variation soliste du 2^e ou du 3^e acte
(Le Royaume des Ombres)

La Belle au Bois dormant

Variation de la Fée aux Miettes (3^{ème} variation),
Prologue

La Belle au Bois dormant

Variation de la Fée Lilas, Prologue

Paquita

1^{ère} variation fille du pas-de-trois, 1^{er} acte

GARÇONS 15 ET 16 ANS

Giselle

Variation du pas-de-deux des Vendangeurs, 1^{er} acte

Napoli

1^{ère} variation du pas-de-six, 3^e acte

Le Lac des Cygnes

Variation solide du pas-de-trois, 1^{er} acte

La Belle au Bois dormant

L'Oiseau Bleu, 3^e acte (version avec deux diagonales)

La Fille mal gardée

Alexander Gorsky

La Sylphide

Solo de James – Bournonville (Lovenskjold), 1^{er} acte

Coppelia

Franz, 3^e acte

Les Sylphides

Solo du poète

Harlequinade

Variation garçon



Paquita

2^e variation fille du pas-de-trois, 1^{er} acte

Les candidat/e/s âgé/e/s de 17 et 18 ans (né/e/s entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 janvier 2000) doivent choisir l'une des variations classiques suivantes. Ils/elles peuvent présenter la version de leur choix. Il est toutefois recommandé de choisir une version du répertoire d'une compagnie de ballet internationalement reconnue afin d'assurer que le niveau technique et le style soient adéquats.

FILLES 17 ET 18 ANS

Giselle

Variation de Giselle, 1^{er} acte

La Belle au Bois Dormant

Variation d'Aurore, 2^e acte

La Belle au Bois Dormant

Variation d'Aurore, 3^e acte

Don Quichotte

Variation de Kitri du pas-de-deux, 3^e acte

Don Quichotte

Variation de la Reine des Dryades, 2^e acte

Don Quichotte

Dulcinée 2^e acte

Raymonda

Variation de Raymonda, Tableau du Rêve, 1^{er} acte

La Bayadère

Variation de Gamsatti du grand pas-de-deux

Paquita

Variation principale, 2^e acte

GARÇONS 17 ET 18 ANS

Giselle

Variation du Prince Albrecht, 2^e acte

La Belle au Bois Dormant

Variation du Prince Désiré, 3^e acte

Don Quichotte

Variation de Basile du pas-de-deux, 4^e acte

Le Corsaire

Variation du pas-de-deux

Casse-noisette

Variation du Prince, 2^e acte

La Sylphide

Variation de James – Bournonville (Lovenskjold), 2^e acte

Paquita

Variation homme du pas-de-trois

La Bayadère

Variation de Solor

Le Lac des Cygnes

Siegfried, variation, 3^e acte

Grand Pas Classique

Variation homme



2. Variation contemporaine

Les candidat/e/s doivent préparer une des variations contemporaines de John Neumeier suivantes :

FILLES

A Cinderella Story

Bach Suite II

Nocturnes

Préludes CV

Requiem

Vaslaw (female candidates)

GARCONS

Le Sacre

Nijinsky

Spring and Fall

Vaslaw (male candidates)

Wrong Note Rag

Yondering

Les variations doivent être présentées dans la version de la vidéo officielle du concours, en utilisant la musique officielle du concours qui sera transmise aux candidat/e/s. Aucun ajustement de la chorégraphie n'est autorisé.

Il n'est pas autorisé d'utiliser ou de présenter les chorégraphies officielles du Prix de Lausanne 2017 ailleurs que dans le cadre du Prix de Lausanne.

Ce document fait partie intégrante du Règlement du concours